

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

Pagination continue.

# JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISANT TOUS LES MOIS

VOL. XII

MONTREAL, MARS 1894

No 11

## SOMMAIRE.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS: Erection et délimitation de municipalités scolaires—Nominations diverses, etc.—Rapport sur les écoles du soir, 1892-93—Lettre de l'Hon. Surintendant de l'Instruction publique—106e réunion des instituteurs de la circonscription de l'Ecole Normale Laval.—PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT: La dignité personnelle—Notions élémentaires de chimie—Causerie philologique—Composition, *Pensée morale à expliquer*—Leçon de choses, *Le fer*—Exercices de mémoire et de récitation—Dictées d'orthographe usuelle—Phrases à corriger—Exercices de calcul.—LECTURE POUR TOUS: *Credo*—Le diamant et le strass—Hygiène, *L'exercice chez les enfants*—Variétés—Pensées diverses.—CONDITIONS D'ABONNEMENT AU JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.—ANNONCES.

## ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, le 25 janvier 1894, de nommer MM. Joseph Fortin et Joseph Gagné, commissaires d'écoles pour la municipalité de Saint-Marcelin, comté de Rimouski, en remplacement de MM. Jean Bouillon et Edouard Gagnon, dont le terme d'office est terminé au mois de juillet dernier, et qui n'ont pas été remplacés par élection.—*Gazette officielle*, 10 février dernier.

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, le 12 février courant (1894), de nommer M. Cléophas Duhamel, commissaire d'écoles de la municipalité de Farnham-Ouest (paroisse), comté de Missisquoi, en remplacement de M.

Wilfrid Duhamel, décédé.—*Gazette officielle*, 17 février dernier.

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, le 12 février courant, (1894), de nommer M. Napoléon Millette, commissaire d'écoles pour la municipalité de l'Ange-Gardien, comté de Rouville, en remplacement de M. Exurie Marchessault, absent.—*Gazette officielle*, 17 février dernier.

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, le 12 février courant (1894), de nommer M. Ernest Beaudet, commissaire d'écoles pour la municipalité du village de Saint-Jean Deschailons, comté de Lotbinière, en remplacement de M. Hercule Poisson, décédé.—*Gazette officielle*, 17 février dernier.

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, le 12 février courant (1894), de nommer M. Jean-Baptiste Rousseau, commissaire d'écoles pour la municipalité de Saint-Apollinaire, comté de Lotbinière, en remplacement de M. Honoré Bonneau, absent.—*Gazette officielle*, 17 février dernier.

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

*Avis de demande d'érection de municipalité.*

Détacher de la municipalité d'Hébertville, comté du Lac Saint-Jean, l'arrondissement numéro un, comprenant le village d'Hébertville, et ériger le territoire qui forme le dit arron-

dissement numéro un en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "village d'Hébertville", et le reste de la municipalité sous le nom de "municipalité de la paroisse d'Hébertville", pour les fins scolaires.

GEDEON OUMET,  
Surintendant.

Québec, 14 février 1894.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, le 16 février courant (1894), de faire les nominations suivantes : M. Ozro Cass, commissaire d'écoles pour la municipalité de Roch Island, comté de Stanstead, en remplacement de M. Albert P. Ball, décédé.

M. Théophile Côté, commissaire d'écoles pour la municipalité de Notre-Dame du Sacré-Cœur, comté de Rimouski, en remplacement de M. Joseph Rioux, absent.—*Gazette officielle*, 24 février dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil en date du 26 février dernier (1894), d'amender l'arrêté en conseil du 30 janvier 1869 en substituant le mot "Sainte-Germaine du Lac Etchemin," à celui de Saint-Germain du Lac Etchemin, comté de Dorchester.—*Gazette officielle*, 3 mars courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil en date du 26 février dernier, (1894), de détacher les lots numéros 587, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607 et 608, du cadastre de la paroisse de Saint-Denis, dans le comté de Saint-Hyacinthe, et les annexer à la municipalité scolaire de Saint-Charles (paroisse), dans le même comté, pour les fins scolaires.

Cette annexion ne devant prendre effet que le premier de juillet prochain, 1894.—*Gazette officielle*, 3 mars courant.

Rapport sur les Ecoles du soir.

1892-93.

Montréal, le 13 juillet, 1893.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre, sous ce pli, mon rapport sur les écoles catholiques du soir, à Montréal. Ce rapport contient, outre les remarques dont ils sont suivis, 4 tableaux portant respectivement les lettres A, B, C et D.

Vous voudrez bien remarquer, Monsieur le Ministre, que les classes tenues à l'école normale Jacques-Cartier ne figurent pas dans le tableau financier, marqué D, vu que tout le cours fait à cette institution, a été donné gratuitement. M. le Principal Verreau et ses élèves, transformés en professeurs, ont fait preuve de beaucoup de zèle et de dévouement, et ils ont remporté un succès signalé.

J'ajoute à ce rapport les reçus de tous les traitements.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Ministre,

Votre obéissant serviteur,

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL.

L'Honorable L.-P. PELLETIER,

Secrétaire de la Province,

Québec.

TABLEAU A.

Donnant le nombre de soirs auxquels ont assisté les élèves.

Soirées.....	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Elèves.....	17	23	18	19	17	27	21	22	31	16	19	17	29	21	16
Soirées.....	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
Elèves.....	27	18	25	20	19	29	25	17	13	11	10	13	16	10	6
Soirées.....	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45
Elèves.....	9	13	11	9	10	6	10	15	10	12	11	9	8	3	7
Soirées.....	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60
Elèves.....	7	5	8	9	4	14	9	10	12	8	15	15	8	4	4
Soirées.....	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75
Elèves.....	18	9	10	7	6	6	9	8	7	6	7	8	4	7	8
Soirées.....	76	77	78	79	80										
Elèves.....	6	3	2	2	6										

REMARQUES.

Ce tableau fait voir l'importance que les 993 élèves des écoles catholiques du soir, à Montréal, ont attachée à ces écoles.

Pour que les leçons données à ces cours soient de quelque manière profitables, il faut que les élèves aient suivi au moins la moitié de ces leçons, soit 40 pour 92-93. On voit que, cette année, 665 élèves ont assisté à moins de la moitié des 80 leçons, et que 328, ou le tiers du chiffre

de l'inscription, ont fréquenté les classes 40 fois et plus; 6 ont reçu les 80 leçons du cours.

Remarquons ici que la conduite des élèves et leur application ont été irréprochables.

Quant aux principaux et aux professeurs, je n'ai que des louanges à faire de leur zèle et de leur application dans l'accomplissement de leurs charges respectives.

TABLEAU B.

Faisant voir le nombre de classes et de professeurs, l'inscription, l'assistance moyenne, etc., de 1892-93, comparés avec 1891-92.

ÉCOLES.	Classes		Soirées		Profes- seurs		Elèves inscrits		Assistance moyenne		Prop. par % de l'ass. à l'inscrip.	
	1891-92	1892-93	1891-92	1892-93	1891-92	1892-93	1891-92	1892-93	1891-92	1892-93	1891-92	1892-93
Académie Com <sup>ale</sup>	6	5	92	80	6	5	415	161	78.2	57.7	18.8	35.8
Ecole Montcalm	13	6	92	80	12	6	591	188	129.2	72.8	21.9	38.7
“ Champlain	11	5	92	80	11	5	412	93	132.0	39.6	32.0	42.6
“ Sarsfield	10	5	92	80	10	5	411	154	158.3	67.1	38.5	43.5
“ Belmont	9	5	92	80	9	5	306	169	68.4	61.0	22.4	36.1
“ Olier	9	5	92	80	9	5	279	128	61.2	45.1	22.0	35.2
“ Nor.J.-Cartier		8		69		8		100		41.2		41.2
	58	39			57	39	2414	993	627.3	384.5	26.0	38.7

## REMARQUES.

Ce tableau démontre :

1° Que l'inscription n'a pas été aussi considérable que celle de l'année dernière. On peut en attribuer les causes principales à l'indécision au sujet de l'ouverture des écoles du soir, l'automne dernier, et au prix d'entrée, qui, tout minime qu'il fût (50c.), a éloigné, cependant, plusieurs élèves.

Il y a d'autres causes que je ne saurais expliquer, comme, par exemple, la diminution dans l'inscription à l'école Champlain, une différence de 319 (412 pour 1891-92 et seulement 93 pour cette année), et cela nonobstant l'absence, cette année, d'une école du soir à Hochelaga, qui se trouve dans un voisinage assez rapproché de l'école Champlain.

2° Si l'on doit prendre le résultat de cette année comme l'expression du besoin d'écoles catholiques du soir, à Montréal, il reste au gouvernement à se prononcer sur le nombre d'écoles à ouvrir, l'année prochaine, et sur le choix des localités où ces écoles devront être établies.

Il appartient aussi au gouvernement à déterminer le nombre des classes pour chaque école et le nombre minimum d'élèves pour chaque classe ; à fixer le traitement du directeur général, des principaux, des professeurs et des gardiens.

Je sou mets humblement cette opinion-ci : Que les écoles du soir devraient ouvrir le premier lundi d'octobre, afin de permettre de donner 100 soirées au lieu de 80.

TABLEAU C.

Extrait du rapport du Commissaire du Bureau d'Education à Washington, D. C., Etats-Unis, pour 1888-89, comparé avec le tableau des écoles du soir, à Montréal, pour l'exercice 1892-93.

VILLES.	Population.	Ecoles.	Soirées.	Professeurs.	Total des élèves inscrits.	Assistance moyenne.	Prop. p. % de l'ass. moy. à l'inscription.	Dépenses.	Prop. p. % de l'ass. moy. à la population.	Coût par élève.
Manchester, N. H.	44,126	5	70	13	456	161	35.3	1,225	0.4	\$ 7,61
Fall-River, Mass.	74,398	49	64	106	2,730	1,142	41.8	11,837	1.5	10,36
New-Haven, Ct.	81,451	11	56	20	1,014	300	29.6	2,697	0.4	8,99
Worcester, Mass.	84,655	10	87	48	662	350	52.8	5,527	0.4	15,79
Saint-Paul, Minn.	133,156	11	120	11	2,130	625	29.4	7,000	0.5	11,20
Minnéapolis, Minn.	164,738	10	69	52	2,545	1,148	45.1	7,993	0.7	6,90
Louisville, Ky.	169,803	6	80	34	1,392	864	62.1	5,029	0.5	5,82
Washington, D. C.	229,796	13	114	43	2,110	1,237	58.6	5,046	0.5	4,08
Philadelphie, Penn.	1,044,894	53	60	355	16,977	9,740	57.4	38,083	0.9	3,91
Chicago, Ill.	1,250,189	27	117	199	9,189	3,157	34.4	56,162	0.3	17,79
New-York, (cité).	1,513,501	29	90	419	26,676	10,218	38.3	121,582	0.6	11,89
Montréal, (Canada).	162,984	7	80	30	993	384	38.7	5,318	0.3	13,85
	4,953,691	231	1,007	1,330	66,874	29,326	43.85	267,499	.6	118,19

REMARQUES.

Comme le fait voir ce tableau, la population catholique de Montréal est bien près de 163,000 âmes. Si l'on prend les 3 villes des Etats-Unis qui se rapprochent le plus de ce chiffre : Saint-Paul, Minn. (133,156 âmes), Minnéapolis, dans le même Etat (164,738), et Louiseville (169,803), on voit que la proportion p. % de l'assistance moyenne à l'inscription est inférieure à celle de Montréal de 9.3 pour la première de ces villes, supérieure de 6.4 pour la deuxième de ces villes, et de 23.4 pour Louiseville.

Cette dernière ville a conservé une assistance moyenne dépassant de 168 élèves la moitié de l'inscription ; Minnéapolis a atteint une moyenne égale à la moitié de son inscription, moins 124 élèves ; Saint-Paul, sur une inscription de 2,130, n'a conservé que 625 élèves, ou un peu plus que le quart.

Montréal, sur une inscription de 993, a conservé une moyenne d'à peu près un

tiers ; mais il est bon d'observer que ce chiffre s'applique aux catholiques de Montréal *seulement*, tandis que les élèves des écoles des Etats-Unis se recrutent parmi diverses nationalités.

Sur les onze villes indiquées au tableau (à part Montréal), cinq ont donné une proportion p. % de l'assistance moyenne à l'inscription inférieure à celle de Montréal.

Quant aux autres déductions que l'on peut faire, elles s'offrent facilement aux regards par l'examen de ce tableau.

Il y a une colonne affectée à la proportion p. % de l'assistance moyenne à la population de chaque ville : ces chiffres forment le meilleur critérium de l'importance que l'on attache aux écoles du soir, surtout dans les villes essentiellement ouvrières, comme Fall-River, etc. D'un autre côté, on voit que la proportion tombe dans les villes généralement instruites ou dans les villes où les amusements de toutes sortes abondent, comme à Chicago, à Worcester, etc.

TABLEAU D.—RAPPORT FINANCIER.

Ecoles du soir, à Montréal, pour l'exercice 1892-93.

ACADÉMIE COMMERCIALE.	Soirées.	Traitement.	\$	cts.	\$	cts.
F.-X.-P. Demers, principal.	80	\$ 2½	200	00		
W.-H. Tétrault, professeur.	80	1½	120	00		
Nap. Latrémouille, “	79	1½	118	50		
J.-R.-E. Ducharme, “	80	1½	120	00		
P.-E. Smith, “	80	1½	120	00		
J.-M. Guérin, “	34	1½	51	00		
Le gardien,	80	75c	60	00	789	50
A reporter.....					789	50

TABLEAU D. (Suite.)

ECOLE MONTCALM.	Soirées.	Traitement.	\$	cts.	\$	cts.
Report.....					789	50
A.-D. Lacroix, principal.	80	\$ 2½	200	00		
A.-P. Gélinas (1), professeur.	61	1½	91	50		
F. Letonturier, “	41	1½	61	50		
J.-H. Rondeau, “	80	1½	120	00		
J.-S. Teasdale, “	80	1½	120	00		
J.-B. Pâquet, “	80	1½	120	00		
R. de la Gueva, “	26	1½	39	00		
M. Bellefeuille (2), “	18	1½	27	00		
Le gardien,	80	75c	60	00	839	00
(1) Remplacé par M. Bellefeuille. (2) Remplaçant de M. Gélinas.						

## ECOLE CHAMPLAIN.

H.-O. Doré, principal.	80	\$ 2½	200	00		
Fréd. Viens, professeur.	80	1½	120	00		
J.-L. Maris, “	23	1½	34	50		
Louis Doré, “	23	1½	34	50		
A. Lafond, “	80	1½	120	00		
Eug. Leroy, “	60	1½	90	00		
Le gardien,	80	75c	60	00	659	00
A reporter.....					2287	50

TABLEAU D. (Suite).

ECOLE SANSFIELD.	Soirées.	Traitement.	\$	cts.	\$	cts.
Report.....					2287	50
J.-T. Anderson, principal.	80	\$ 2½	200	00		
P.-J. Fitzpatrick, professeur.	80	1½	120	00		
A. Corcoran, “	25	1½	37	50		
Benj. Meloche, “	79	1½	118	50		
Ch. Smith, “	77	1½	115	50		
Th. Courtney, “	80	1½	120	00		
Wilf. Meloche, “	38	1½	57	00		
Le gardien,	80	75c	60	00	828	50

ECOLE BELMONT.

P.-L. O'Donohue, principal.	80	\$ 2½	200	00		
T.-M. Reynolds, professeur.	18	1½	27	00		
C.-E. O'Ryan, “	78	1½	117	00		
J.-J.-McCullen. “	79	1½	118	50		
Pat. Malone, “	38	1½	57	00		
J.-A. Roch, “	80	1½	120	00		
J.-B. Primeau, “	39	1½	58	50		
Le gardien,	80	75c	60	00	758	00

ECOLE OLIER.

L.-A. Primeau, principal.	80	\$ 2½	200	00		
W.-P.-J. Bond, professeur.	80	1½	120	00		
Méd. Lanctôt, “	80	1½	120	00		
J.-A. Primeau, “	24	1½	36	00		
J.-C. Saint-Amour, “	41	1½	61	50		
J.-H. Bergeron, “	80	1½	120	00		
Le gardien,	80	75c	60	00	717	50
A reporter.....					4591	50



TABLEAU D. (Suite)

Report.....		\$4591	50
AUTRES DÉPENSES :			
Voiture pour la visite des classes :	\$ 21.24		
Impression de cartes d'admission :	20.00		
Papeterie, etc., \$8.51, 1.25 et 50 :	10.26		
Clerc copiste :	75.00	126	50
Dépenses totales :		\$4718	00
RECETTES :			
Du gouvernement :	5,000		
Des inscriptions non-remboursées :	318		
Il reste une balance de....		600	00
pour payer le traitement du directeur général, que le Bureau préfère laisser à la discrétion du gouvernement.	\$5,318	\$5318	00

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL.

**Département de l'Instruction Publique.**

Québec, 21 février 1894.

A M. le Secrétaire du Bureau d'Examineurs de Montréal.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous informer que l'âge fixé par la loi et les règlements scolaires pour l'admission à l'examen devant les Bureaux d'Examineurs n'a pas encore été changé et que vous devrez, en conséquence, comme par le passé, exiger que tous les aspirants aux diplômes qui se présenteront pour subir l'examen à la prochaine réunion de votre bureau soient âgés d'au moins 18 ans, conformément à l'article 29 des règlements scolaires.

Cette question sera probablement réglée à la réunion du mois de mai du comité catholique ; mais il faudra se conformer

à l'ancien règlement jusqu'à ce que le Département de l'Instruction publique ait informé les Bureaux que la loi a été amendée sous ce rapport.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé) GÉDÉON OUMET,

*Surintendant.*

**Cent sixième réunion des instituteurs  
de la circonscription de l'Ecole  
normale Laval, tenue le 27  
janvier 1894**

Présents : l'honorable M. G. Ouimet, Surintendant de l'Instruction publique, M. l'abbé Th.-G. Rouleau, Principal de l'Ecole normale Laval, M. l'abbé A. Caron, Assistant-Principal, M. J. Ahern, Président de l'Association, MM. F.-X. Tous-saint et J.-B. Cloutier, anciens profes-seurs, MM. J. Prémont et C. Bouchard,

inspecteurs d'écoles, MM. N. Lacasse, J. Létourneau, C. Lefèvre, D. Frève, J. Cloutier, P. Provençal, A. Guay, N. Tremblay, O. Pagé, L. Bergeron, P. Déchène, E. Marié, H. Tremblay, H. Simard, T. Simard, J. Paradis, E. Gagnon, J. Dégagné, Th. Blais, O. Perron, C.-J. Magnan; MM. les abbés Paradis et Fournier, maîtres-d'étude, et les élèves maîtres de l'Ecole normale.

*Séance du matin.*

La séance du matin est ouverte sous la présidence de M. J. AHERN.

On donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion qui est adopté.

MM. CHABOT et MARIÉ, qui devaient traiter chacun un sujet pédagogique, ne répondent pas à l'appel: le premier est absent, le second n'a pu préparer sa conférence pour cause de maladie.

M. le PRÉSIDENT invite alors M. LEFÈVRE à donner la conférence sur le dessin qui avait été ajournée lors de la réunion du 30 septembre 1893, vu l'absence de ce monsieur, ce jour-là.

*La question du dessin.*

M. LEFÈVRE dit que, réflexion faite, il en est arrivé à la conclusion qu'il est inutile, pour le moment, de traiter la question du dessin au point de vue méthodologique. Ce qu'il nous faut, d'abord, c'est une marche à suivre, une direction pédagogique, en un mot un programme bien défini. Tant que les autorités ne jugeront pas à propos de nous tracer la route, il vaut mieux nous taire; autrement c'est frapper dans le vide.

M. le PRÉSIDENT: C'est par déférence pour M. Lefèvre que j'ai remis la question du dessin sur le programme de la séance.

M. LEFÈVRE: je comprends très bien la chose, M. le président.

M. MAGNAN: Mais M. Lefèvre, ne vaudrait-il pas mieux mettre tout de suite les instituteurs en mesure d'enseigner

cette branche suivant la vraie méthode? Si le dessin était mieux enseigné dans nos écoles, les parents et les autorités en comprendraient peut-être mieux l'importance?

M. LEFÈVRE: Tout le monde admet la nécessité du dessin: le mal ne vient pas de là. Je le répète: tant que nous n'aurons pas de programme bien défini, que ces programmes ne seront pas mis en force d'une manière sérieuse, cette question du dessin n'avancera pas d'un pouce.

*Enseignement de l'anglais d'après la méthode naturelle.*

M. J. AHERN donne ensuite une leçon pratique d'anglais qui intéresse vivement l'auditoire durant près d'une heure.

Avant de commencer sa leçon M. Ahern pose les principes généraux qui suivent:

« Enseigner une langue d'après la méthode naturelle c'est donner une connaissance pratique de cette langue sans l'intermédiaire d'une autre langue.

Nous essayons de présenter à nos élèves des difficultés semblables à celles que les enfants rencontrent lorsqu'ils commencent à parler leur langue. Pour vaincre ces difficultés ils sont obligés de se servir des mêmes moyens que les enfants.

Nous commençons par montrer quelques objets que nous nommons en même temps.

Ensuite nous demandons aux élèves de montrer ces objets où d'autres objets semblables.

Et enfin nous montrons ces objets et demandons aux élèves de les nommer. La réponse doit être toujours une phrase complète.

En résumé:

1° Le professeur montre et nomme. L'élève regarde et écoute.

2° L'élève montre.

3° Le professeur questionne;—l'élève répond."

Puis il invite une douzaine d'élèves-

maîtres qui viennent se ranger en demi-cercle en face de l'assemblée. Alors commence la leçon pratique. (Il est supposé, pour les besoins de la leçon, que les élèves-maîtres ignorent *absolument* l'anglais.)

Le professeur se place de manière à être vu de la classe entière, et désignant les différentes parties de la tête, il les nomme en même temps : *head, hair, forehead, right eye, left eye*, etc. Il répète deux ou trois fois et dit alors à chaque élève :

*Show me your head.* Lorsque les élèves ne comprennent pas, le professeur NE LEUR DONNE PAS LE MOT FRANÇAIS, mais il indique de la main ce qui est désigné par le mot *head* et exige que les élèves en fassent autant. Il continue de même pour chaque mot de la leçon et varie les exercices sur cette leçon jusqu'à ce que les élèves soient en état d'indiquer *instantanément* les parties nommées, quel que soit l'ordre suivi, enfin jusqu'à ce que le nom anglais *réveille* l'idée de la chose.

Par le même procédé, M. AHERN fait comprendre la nature des prépositions *on, under, between*, etc., et initie les élèves à se servir convenablement de quelques-uns des verbes les plus usités dans le langage journalier.

Le conférencier demande ensuite à M. Albert Guimont, élève-maître de deuxième année, s'il veut bien donner une leçon d'anglais à quelques-uns de ses confrères, d'après la méthode naturelle. M. Guimont se rend de bonne grâce à l'invitation du professeur et accomplit admirablement la tâche imposée.

En résumé, d'après cette méthode voici :

#### CE QU'IL FAUT FAIRE

- Préparer la leçon avec soin.
- Veiller sur sa prononciation.
- Exercer : 1<sup>o</sup> l'oreille de l'élève ; 2<sup>o</sup> la voix ; 3<sup>o</sup> l'œil.
- Veiller sur la prononciation des élèves.

Aller des choses aux mots anglais.

Parler anglais aux élèves et les faire parler anglais.

Enseigner la lecture en suivant l'ordre : 1<sup>o</sup> les choses ; 2<sup>o</sup> les mots ; 3<sup>o</sup> les sons ; 4<sup>o</sup> les lettres.

#### CE QU'IL FAUT ÉVITER

De parler français aux élèves.

De donner des explications en français.

D'aller du mot français au mot anglais ou du mot anglais au mot français.

De faire traduire de l'anglais en français ou du français en anglais.

D'enseigner la lecture aux élèves avant qu'ils soient capables de comprendre ce qu'ils lisent.

D'enseigner les lettres avant la lecture.

D'obliger les élèves de se pourvoir de grammaires anglaises.

#### Séance de l'après-midi.

Elle commence à 2 heures, sous la présidence de M. J. AHERN.

Le PRÉSIDENT invite les membres de l'Association à discuter le sujet suivant :

#### *L'uniformité des livres classiques.*

M. LACASSE demande à M. LEFÈVRE si en Europe l'uniformité des livres existe ?

M. LEFÈVRE : Plusieurs gouvernements ont tenté cette réforme, mais sans succès. L'idée est sans doute magnifique, mais elle n'est pas réalisable. En France, où la centralisation scolaire est à peu près parfaite, l'uniformité des livres n'existe pas, on n'a jamais pu opérer cette réforme. Ici, il nous faut d'abord des programmes : alors, on fera des livres conformes à ces programmes.

M. LACASSE désapprouve complètement le projet, car en le mettant à exécution on commettrait de criantes injustices et le succès des écoles n'y gagnerait rien. L'uniformité des livres est désirable dans une même institution ; dans les autres cas, il vaut mieux laisser toute liberté à

ceux qui se sentent la force de publier des livres : libre au Conseil de ne pas approuver ces livres.

M. TOUSSAINT croit qu'une telle réforme ferait plus de mal que de bien à la classe enseignante, car un changement complet de livres bouleverserait les maîtres, les maîtresses et les élèves.

M. PRÉMONT ne partage pas cet avis, mais il n'entrevoit pas la possibilité d'obtenir l'uniformité des livres classiques d'une manière absolue. Ce n'est pas ce qui presse le plus dans notre province : on devrait commencer par encourager convenablement les instituteurs et les institutrices qui font leur devoir.

M. N. TREMBLAY est en faveur de ce projet qu'il préconise longuement. Il considère cette question 1° au point de vue de l'économie, 2° au point de vue de l'uniformité dans l'enseignement. Si une série unique de manuels de classe était adoptée, les mêmes livres serviraient dans toutes les écoles de la province ; de là une grande économie pour les parents. Les livres étant les mêmes partout, nous ne verrions pas comme aujourd'hui trois ou quatre grammaires, deux ou trois sortes de livres de lecture, etc., dans une même école. Devant l'intérêt général, l'intérêt particulier doit s'effacer.

M. AHERN dit que dans Ontario l'uniformité des livres existe. Sans vouloir discuter la question, il est d'avis que le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique doit avoir de graves raisons pour tenter une pareille entreprise.

M. le PRÉSIDENT sait que la classe ouvrière souffre énormément de la diversité de nos livres d'écoles. La ville de Montréal, surtout, se plaint de l'état de choses actuel. M. AHERN ne croit pas le projet réalisable.

M. MAGNAN : L'uniformité des livres offre de grands avantages et de très grands désavantages. De la manière que

le Comité catholique a posé la question, il faut reconnaître :

1° Que le concours proposé permettrait à bien des talents ignorés de se faire jour ; 2° Les primes et les bénéfices réalisés par la vente des livres profiteraient directement aux instituteurs et aux institutrices en augmentant leur traitement ; 3° L'uniformité des livres amènerait l'uniformité des méthodes pédagogiques et probablement l'amélioration des procédés d'enseignement ; 4° La question économique aurait tout à gagner.

D'un autre côté : L'uniformité des livres tuerait l'initiative personnelle. Lorsqu'une série de livres aura été adoptée indéfiniment, personne ne songera à étudier, ou à faire profiter les autres de ses talents, de son travail et de son expérience. On aura donc imposé une barrière au génie, mis des bornes à l'intelligence. Les générations d'instituteurs et d'institutrices qui nous suivront se verront d'avance marquées d'incapacité. 2° On ne pourrait mettre la loi de l'uniformité en force sans commettre de graves injustices envers les auteurs dont les livres sont actuellement approuvés. 3° Cette nouvelle loi serait-elle plus applicable que celle qui existe déjà et qui décrète l'uniformité par municipalité.

Ce qu'il y aurait de mieux à faire, ce serait : 1° de mettre à exécution, d'une manière sérieuse, la loi déjà existante ; 2° choisir avec la plus grande sévérité les nouveaux livres classiques et réviser sérieusement l'ancienne liste de manière à jeter au panier tous les manuels qui ne sont pas conformes aux règles de la méthodologie ; 3° indiquer les principes pédagogiques qui doivent présider à la composition de tout livre de classe, laissant à chaque auteur une grande liberté dans l'exécution du plan. Ainsi, il y aurait uniformité de méthode, mais diversité d'application.

M. LEFÈVRE est d'avis que l'instituteur doit être libre de se servir de l'outil de son choix : tout ce qu'on peut exiger de lui, c'est qu'il se conforme aux programmes. Du moment que les résultats désirés sont obtenus, on n'a pas à s'inquiéter de la route qui a été suivie. Avant de songer à l'uniformité des livres que l'on nous donne des programmes clairs, détaillés et accompagnés de conseils pédagogiques.

M. J.-B. CLOUTIER ne croit pas le projet réalisable. Les ennuis de toutes sortes qu'occasionnerait un changement radical de livres ne seraient pas compensés par une somme égale de bons résultats.

M. L'ABBÉ ROULEAU : L'idée de l'uniformité des livres classiques, en elle-même, est magnifique, à la condition, 1° que les nouveaux livres soient *pédagogiques*, 2° qu'ils soient conformes aux saines doctrines, 3° que la réforme proposée ne lèse aucun droit acquis. M. le Principal regarde le projet comme irréalisable. Il vaudrait mieux commencer par faire des programmes et exiger qu'on les suive. Le débat terminé, M. l'inspecteur Prémont propose, secondé par M. Lacasse :

Qu'un comité composé de MM. J. Ahern, C.-J. Magnan, N. Lacasse, J. Prémont, soit nommé avec mission d'étudier cette question de *l'uniformité des livres* et de faire rapport à la séance de mai prochain.—Adopté.

M. le PRÉSIDENT invite M. Prémont à rendre compte de ce qui a été proposé à la dernière réunion de la commission administrative de la caisse de retraite des instituteurs, relativement à la loi du fonds de pension.

M. PRÉMONT répond que l'étude des amendements projetés n'est pas encore terminée. Ces amendements seront soumis à l'Association au mois de mai prochain, bien avant la prochaine session de la Législature.

L'honorable SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE termine la séance par les remarques qui suivent :

“ Messieurs les instituteurs de la circonscription de Québec.

J'ai suivi avec le plus vif intérêt tout ce qui s'est fait, tout ce qui a été dit aujourd'hui dans cette salle. Ce matin, en assistant à la leçon pratique de M. Ahern, j'éprouvais un véritable bonheur. J'étais témoin de ce que la science et l'art réunis peuvent produire de beau, de bien et d'utile. M. Ahern, après vous avoir vu à l'œuvre, je comprends pourquoi votre réputation d'excellent professeur est si solidement établie.

Le débat concernant l'uniformité des livres ne m'a pas moins intéressé. A la prochaine réunion du Comité catholique, je dirai à mes honorables collègues tout ce que j'ai entendu ici sur ce sujet. Nul doute que les opinions que vous avez émises seront d'un grand secours au comité.”

M. le PRÉSIDENT remercie M. le Surintendant des compliments trop flatteurs qu'il lui a adressés, et dit qu'en cette circonstance le mérite appartient à M. le Principal de l'école normale Laval, qui ne perd jamais une occasion d'introduire dans la maison qu'il dirige tout ce qu'il y a de plus nouveau, en même temps que de plus rationnel, en fait de méthode d'enseignement.

A la prochaine réunion MM. J. Chabot et E. Marié, donneront chacun une conférence. La séance ayant été terminée avant qu'un *sujet de discussion* fût choisi, M. le SECRÉTAIRE prend sur lui de soumettre le suivant : *L'enseignement du français, tel que donné actuellement dans la plupart des écoles de la province de Québec, est-il suffisant ?*

Et la séance est ajournée au dernier samedi de mai 1894.

Vraie copie,

C.-J. MAGNAN,

Secrétaire de l'Association des  
instituteurs de Québec.

## PEDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT.

### La dignité personnelle.

#### I.—*Ce que c'est que la dignité.*

La dignité est le sentiment que l'homme a de sa nature, de sa valeur, non seulement lorsqu'il considère sa personnalité seule, mais encore quand il se compare à toutes les autres créatures, notamment aux animaux et aux plantes.

L'homme est doué d'intelligence, de raison, de liberté et de sensibilité morale; il a une conscience qui lui fait distinguer le bien du mal, qui l'éclaire sur ses droits et ses devoirs; il est responsable de ses actes. Toutes ces facultés font la valeur de l'homme, constituent sa dignité.

Les animaux ont une certaine intelligence appelée instinct, mais qui est infiniment inférieure à celle de l'homme, qui ne leur permet pas de se perfectionner; quelques-uns jouissent d'une certaine sensibilité, mais ils ne savent ce qu'ils valent, ne peuvent comprendre la différence entre le bien et le mal; ils sont irresponsables de leurs actions.

Quant aux plantes, elles n'ont ni intelligence, ni volonté, ni mémoire, ni sensibilité morale; ce sont des êtres, purement matériels, doués d'organes et de vie, il est vrai, mais ignorant même qu'ils existent: un abîme sépare l'homme de la plante.

#### II.—*Comment l'homme prouve qu'il a de la dignité.*

L'homme qui a la vraie notion de sa supériorité sur les autres créatures se conduit en conséquence. Il fait un noble usage de ses facultés; il remplit fidèlement tous ses devoirs, évite le vice et pratique la vertu; il respecte dans son prochain sa propre nature et il ne per-

met pas qu'on lui manque volontairement d'égards; il recherche en toute constance la vérité et la justice; tous ses actes, toutes ses paroles inspirent la déférence; il n'abuse pas de la supériorité qu'il peut avoir sur ses semblables, ni même de celle qu'il a fatalement sur les animaux; il se montre supérieur à ceux-ci par sa tenue, sa propreté, sa tempérance, son éducation intellectuelle et morale.

#### III.—*Comment l'homme montre qu'il n'a pas le sentiment de la dignité personnelle.*

L'homme manque aux devoirs que lui impose le sentiment de sa dignité quand il fait un mauvais usage de ses facultés physiques, intellectuelles et morales, par exemple en n'accomplissant pas consciencieusement le rôle qui lui est dévolu ici-bas; en pratiquant le vice et en négligeant la vertu; en manquant de respect à ses semblables; en permettant qu'on l'humilie, qu'on le méprise, qu'on l'outrage, qu'on se serve de lui comme d'un instrument vil ou inconscient; en n'obéissant pas à la voix de sa conscience; en s'abaissant devant les puissants; en se conduisant avec cruauté à l'égard des animaux; en se ravalant au niveau de ceux-ci par des excès dans le boire, le manger, les plaisirs; en vivant dans la malpropreté et en foulant aux pieds les règles de la bienséance.

#### IV.—*Moyens pratiques à employer par l'instituteur.*

L'instituteur est un éducateur; à ce titre, il lui incombe de cultiver chez l'enfant le sentiment de la dignité personnelle. On pourrait dire que cette culture comporte l'éducation tout entière, puisque chaque fois que l'enfant commet volontairement une infraction il pèche contre sa dignité. Nous croyons toutefois qu'on peut considérer certaines fautes comme étant directement contraires à la

dignité humaine, nous venons d'ailleurs d'en donner des exemples ; par conséquent, l'instituteur peut avoir, en maintes circonstances, spécialement en vue ce sentiment.

Pour l'inculquer aux enfants, le maître prêchera d'exemple : sa conduite, sa tenue, ses manières, son langage dans l'école et au dehors seront irréprochables : il exigera qu'on le respecte comme il le mérite ; il réprimera sévèrement les plaintes, les répliques, les protestations, les attitudes grossières, irrévérencieuses.

Il exigera que les enfants se respectent les uns les autres en se parlant avec politesse ; il punira rigoureusement les rixes, les disputes, les mots inconvenants, les jurons, les sobriquets, etc... ; il protégera particulièrement les faibles, les malheureux et remettra à un juste niveau les vaniteux, les orgueilleux.

Mais le moyen par excellence, selon nous, est le respect que l'instituteur doit témoigner à l'enfant en lui parlant avec douceur, affection, politesse ; en évitant de lui adresser des épithètes désagréables, des paroles dures et méchantes ; en se gardant de l'humilier devant ses condisciples par des reproches sur son infériorité intellectuelle, par des allusions à ses défauts physiques ; en le condamnant à des châtimens corporels ou autres contraires à la dignité de l'homme. En un mot, il n'oubliera jamais cette belle maxime de l'école de Salerne : *Maxima debetur puero reverentia*, on ne saurait trop respecter l'enfant.

Chaque fois que l'occasion s'en présentera, dans les leçons, dans les lectures, pendant les récréations, il flétrira le mensonge, la ruse, la flatterie, la lâcheté, la gourmandise, l'ivrognerie, la paresse, la grossièreté, l'indifférence envers les malheureux, la dureté envers les faibles, la malpropreté, la cruauté envers les animaux et tous les autres vices, actions ou paroles moins directement contraires à la dignité.

C'est donc occasionnellement, mais tous les jours, que la dignité doit être cultivée à l'école ; c'est par des faits et par des exemples que l'on arrivera le mieux au but ; mais, si à certain moment propice, le jeune auditoire paraît disposé à la réflexion, pourquoi le maître ne pourrait-il risquer quelques courtes considérations philosophiques comme celles-ci :

Regardez ce caillou, mes enfants ; il ne vit pas, ne bouge pas, ne sent pas, ne voit pas, n'entend pas, ne ressent rien et ne sait rien. Quelle différence entre lui et cette plante qui vit, se développe, se reproduit, est pourvue d'organes divers : racines, tiges, feuilles, fleurs, fruits, graines, etc., qui souffre du froid, de la sécheresse, de la chaleur, de l'humidité ! Combien la plante est supérieure à un morceau de pierre ! Et cependant, voyez ce chien ; il a aussi des organes : pattes, yeux, nez, oreilles, langue, dents, poumons, cœur, etc., mais combien ils sont plus parfaits que ceux de la plante ! En effet, grâce à eux, le chien marche, court, s'agite, voit, entend, flaire, goûte, touche, mange, boit, respire ; il comprend beaucoup de choses qu'on lui commande ; il ressent la joie et la douleur.

Mais vous, mes amis, vous êtes bien plus au-dessus du chien que celui-ci n'est au-dessus de la plante et que la plante n'est au-dessus d'une pierre du chemin, car vous avez l'intelligence, l'imagination, la volonté, la conscience, l'amour, la piété, l'espérance, le rire et les larmes, les souvenirs pieux et les regrets amers ; vous connaissez le passé, vous observez le présent et vous sondez l'avenir ; vous vous perfectionnez sans cesse et vous avez une destinée immortelle. Comprenez-vous maintenant ce que c'est que l'homme, la plus parfaite des créatures ? Si vous le comprenez, vous avez le sentiment de la dignité et jamais vous ne vous permettrez de commettre des actions basses et viles, vous

vous respecterez et vous respecterez les autres : vous éviterez surtout de vous conduire comme si vous étiez des êtres inférieurs, des hommes dégénérés, des brutes inconscientes.

S'il importe d'inspirer ainsi à l'enfant une haute idée de sa valeur, il faut se garder toutefois de dépasser le but : l'excès en tout est un défaut. Poussés au delà des justes limites, la générosité devient la prodigalité, l'économie tourne à l'avarice, la bonté dégénère en faiblesse, le courage fait place à la témérité, la prudence se transforme en lâcheté, l'amour-propre en orgueil.

Nous ne saurions mieux faire, pour rendre exactement notre pensée sur ce point et pour terminer cette courte étude, que d'emprunter les lignes suivantes à M. Jules Steeg<sup>1</sup> :

“ Il ne faut pas confondre cette *fierté légitime* que nous donne notre dignité d'homme, avec la *présomption* de celui qui se croit capable de tout, ou avec l'*orgueil* de celui qui se juge au-dessus de tous les autres, ou avec la *vanité* du niais qui vante son bel habit, ou sa belle figure, ou sa belle fortune.

“ Quand nous nous comparons aux autres, nous avons le devoir d'être *modestes*, parce qu'ils nous sont supérieurs sur beaucoup de points, soit par le caractère, soit par le savoir, soit par le talent.

“ Quand nous nous comparons avec la vertu pour laquelle nous sommes faits, et qu'on appelle l'*idéal*, nous devons ressentir une sincère *humilité*, parce que nous sentons que nous sommes encore bien loin d'y atteindre.

“ Mais quand nous pensons que nous sommes faits pour elle et que notre race est appelée à une si haute destinée, soyons-en fiers comme de plus beau titre de noblesse, et agissons en conséquence. Noblesse oblige !”

C.-J. SCHÉPERS.

<sup>1</sup> (1) Député de la Gironde (Belgique).

## Notions élémentaires de chimie.

### 2<sup>me</sup> Leçon.—CORPS SIMPLES ET CORPS COMPOSÉS.

I. *Récapitulation*.—Différence entre les phénomènes physiques et les phénomènes chimiques.

II. *Introduction*.—A première vue, nous sommes portés à croire que tous les corps que nous rencontrons dans la nature sont formés dans toute leur masse d'une seule et même matière.

Cassons un morceau de craie bien pure ; broyons-le même : nous ne voyons aucune différence de composition entre les parcelles obtenues, si petites qu'elles soient. Leur examen à la loupe nous amènera au même résultat.

Il en sera de même pour un morceau de bois, un morceau de sucre ou tout autre corps, qu'il soit solide, liquide ou gazeux.

III. *Sujet*.—Cette croyance ne serait pourtant basée que sur un préjugé. La plupart des corps sont formés par la combinaison de matières différentes les unes des autres. C'est ce que nous allons constater.

1<sup>re</sup> *Expérience*.—Prenons un morceau de bois bien sec.—Plaçons-le sur le couvercle du poêle légèrement rougi.—Examinons ce qui va se passer.—Il se produit un corps gazeux qui s'élève dans l'air sous forme de *fumée*. Cette fumée ne peut évidemment sortir que de notre morceau de bois,

Au bout d'un certain laps de temps, le bois ne donne plus de fumée. Il n'est pourtant pas réduit entièrement en gaz. Il reste sur le poêle une partie noire et solide que nous connaissons tous et que nous appelons la *braise*.

Notre morceau de bois s'est donc *décomposé* en deux parties : la *fumée* et la *braise*.

*Conclusion* : Le bois est un corps composé.



2<sup>me</sup> Expérience.—Reprenons rapidement l'expérience que nous avons faite dernièrement avec la craie et l'acide chlorhydrique. Evaporons l'eau qui tient en dissolution le corps qui la rend laiteuse.

Après l'évaporation, il nous reste une masse blanche cristalline. *Ce n'est plus de la craie ; ce n'est pas de l'acide chlorhydrique* : nous le savons. Cette masse blanche doit donc être un *corps composé*, dont les parties ont été prises nécessairement dans les corps en présence. Il est, en effet, composé d'un corps appelé *calcium* pris dans la craie, et d'un autre corps, le *chlore*, pris dans l'acide.

*Conclusion.* — *C'est un corps composé.* Les chimistes l'appellent *chlorure de calcium*.

*Définition.*—Les corps composés sont ceux qui sont formés par la combinaison de plusieurs corps.

Il ne faut pas croire pourtant que tous les corps qui nous entourent soient composés. Il en est dont on ne peut extraire qu'une seule matière. Pour ce motif, on les appelle *corps simples*

*Définition.* — Les corps simples sont ceux dont on n'a pu, jusqu'aujourd'hui, extraire qu'une seule matière.

Les corps simples ne sont pas nombreux (64). Les uns sont solides, tels que le soufre, le fer, l'or et, en général, les métaux. D'autres sont liquides. Vous en connaissez un : le mercure. D'autres enfin sont gazeux. Tels sont le chlore, l'oxygène, l'hydrogène et l'azote.

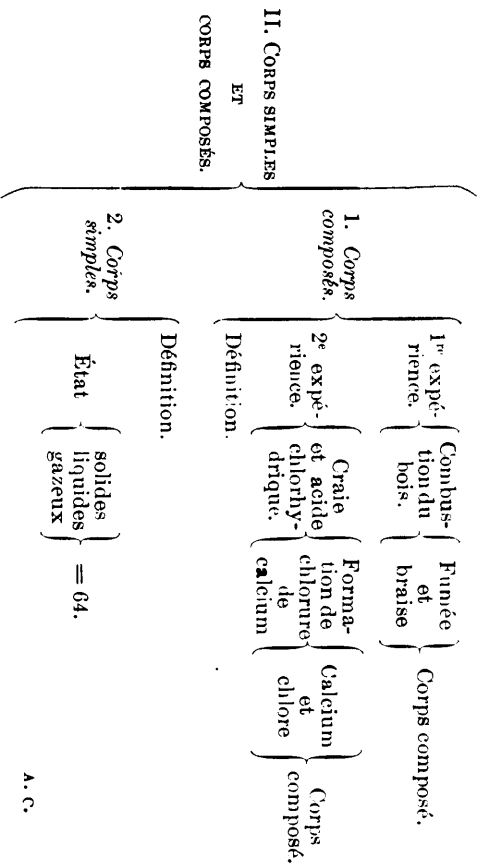
IV. *Résumé.*—CORPS SIMPLES ET CORPS COMPOSÉS.

Les corps composés sont ceux qui sont formés par la combinaison de plusieurs corps.

Les corps simples sont ceux dont on n'a pu, jusqu'à ce jour, extraire qu'une seule matière. La plupart sont solides, tels que le soufre et les métaux. Quelques-uns sont liquides et d'autres sont gazeux.

V. *Devoir.*—Résumé de la leçon au moyen du tableau.

VI. *Tableau.*



Causerie philologique.

*Torturer, torture, tourment*, mots de la même famille, venant du même radical latin qui contient l'idée de *tordre*. Les anciens supplices étaient épouvantablement ingénieux à plier, à faire craquer, à broyer les membres. Les accusés eux-mêmes, simplement soupçonnés, étaient soumis à des supplices raffinés par le bourreau, qui était appelé *tortionnaire* ; et cela, sous les yeux d'un juge qui les interrogeait ; on pensait que la souffrance

arracherait des aveux aux malheureux. *Torturer, torture, tourment*, désignent donc une souffrance très cruelle. *Torturer* un oiseau, c'est être un petit *tortionnaire*. Mais l'âme a ses souffrances comme le corps. La douleur morale *torture l'âme*. On dit : les *tourments du remords*. Se *mettre l'esprit à la torture*, c'est-à-dire se donner beaucoup de mal pour inventer ou deviner quelque chose.

*Tourmente*. Les *tourments* étaient autrefois les tortures dans lesquelles on tordait en tous sens les membres des malheureux accusés pour les forcer à avouer. Le bourreau s'appelait le *tourmenteur*. Plus tard on a employé *tourment* pour désigner une souffrance très grande. Un homme perdu dans le désert meurt dans les *tourments* de la soif. La goutte, qui est une maladie très douloureuse, *tourmente* le corps ; la jalousie, qui est une cruelle passion, est le bourreau de l'âme et la *tourmente*. *Se tourmenter*, c'est faire souffrir son âme, la mettre à la torture, comme le fait une mère qui voit son enfant en danger de mort. Sous les coups de vent, les arbres se *tourmentent*, s'agitent comme s'ils souffraient. Qu'est-ce donc que la *tourmente* ? C'est la tempête ; mais avec cette idée en plus, que la nature secouée par le vent, battue par la pluie, paraît se *tourmenter* et souffrir. (*Le Volume*.)

---

### Composition.

---

#### PENSÉE MORALE A EXPLIQUER.

*Texte* : Expliquer la pensée morale contenue dans cette maxime : " Les grands vaisseaux peuvent se hasarder en pleine mer ; les petits bateaux doivent suivre le rivage ".

*Développement*.—Elle semble bien claire, cette maxime et bien facile à expliquer et cependant, lorsqu'on veut l'analyser, on s'aperçoit des difficultés qu'elle présente. Pourtant, essayons d'en pénétrer le sens. Suivons d'abord la forme allégorique sous laquelle elle nous est donnée.

Les grands vaisseaux sont solidement construits ; leur coque est résistante, parfois même blindée, ce qui les met à l'abri des coups les plus dangereux. Ils sont parfaitement grésés, avec mâts, cordages et voiles pouvant affronter la tempête, et, lorsqu'il quittent le port, on les voit, nobles et fiers, s'élaner sur les flots aux applaudissements de la multitude.

Près d'eux, se trouve la modeste barque de pêche. Elle est toute petite. Son unique voile, qui, à l'horizon, paraît si blanche, est une grossière toile grise, raccommodée en cent endroits. Son gouvernail est fait d'un morceau de bois à peine équarri. Lorsqu'elle doit quitter la petite anse où elle s'abrite d'ordinaire, le patron qui la monte interroge l'horizon, sachant bien qu'avec elle il ne peut s'exposer à tous les vents.

Que dirait-on si quelque jour on la voyait, comme le grand vaisseau, partir malgré le ciel chargé de nuages, malgré un vent violent, malgré l'orage qu'on entend au loin ? On penserait : " Le patron de ce bateau est devenu fou. Car, n'est-ce pas folie que de s'exposer délibérément au danger quand on sait que la tempête est proche, et qu'une barque de pêche ne pourra la soutenir ? Qu'il reste donc au port, lui et son petit bateau, et qu'il se contente, par les beaux temps, de s'en aller à quelques milles de la côte ou à longer doucement le rivage, tout en évitant les écueils."

Ce que la foule dirait de la modeste barque de pêche, que de fois ne le dit-on pas, et avec raison, de l'imprudent, du téméraire, de l'audacieux qui, faute de se bien connaître, s'expose à des peines de toutes sortes ?

Ce qui lui manque, à celui-ci, c'est la modération, c'est un jugement clairvoyant sur lui-même qui lui fait connaître ce qu'il peut et ce qu'il ne peut pas.

Vous n'avez pas la prodigieuse mémoire de tel de vos amis, n'essayez donc pas,

comme lui, d'apprendre de longs poèmes à réciter en public ; car, au moment le plus intéressant, peut-être le souvenir de quelques vers vous échappera-t-il et vous voilà ridicule. Vous n'avez pas la fortune de telle personne qui reçoit, donne des dîners et des fêtes où rien ne manque ; n'invitez donc que quelques rares amis à vos repas de famille ; que votre table soit servie simplement et suivant votre situation que chacun connaît bien ; car si vous affectez un faste que vous ne pourrez soutenir, chacun se plaira à sourire en vous voyant, vous et vos fêtes, et vous savez ce que veulent dire ces sourires.

Votre tempérament physique ne vous permet ni les efforts considérables, ni les longues courses ; si, par un sot amour-propre, vous feignez d'avoir une force que vous n'avez point, vous tomberez malade et, dans tous les cas, vous nuirez à votre santé.

Votre intelligence est moyenne : n'aspirez pas aux situations élevées, ne vous lancez pas, dans la conversation, sur des sujets que vous connaissez à peine. Soyez modéré, gardez-vous de vous exposer aux coups du sort ou de vous jeter dans le tourbillon mondain, sous prétexte que d'autres que vous s'y exposent ou s'y jettent et demeurent cependant sains et saufs. Ceux-là, ce sont les gros vaisseaux solides et bien grésés. Ils ont pour eux ou la fortune, ou la santé, ou l'intelligence qui leur sert de voile et peuvent traverser la tempête sans aucune avarie.

Si la nature vous a faits pour des situations modestes, si elle a voulu que vous n'eussiez dans la vie qu'un étroit horizon, ne vous plaignez pas. Vous êtes le petit bateau qui dure longtemps, longtemps, grâce à la prudence, et qui choisit pour ses excursions les jours où la mer est bleue et le ciel serein.

Se connaître soi-même, mesurer ses désirs et ses entreprises aux forces dont on dispose, voilà en un mot le sens de cette maxime qui rappelle en d'autres

termes une des fables les plus connues de LaFontaine : *La Grenouille et le Bœuf*.

L. D.

### Leçon de choses.

#### LÉ FER.

Voici un clou, une clé, une fourchette : ces objets, si différents de forme, sont tous fabriqués avec la même matière.— Avec du fer, Monsieur.—Oui, avec le fer qui est, sinon le plus beau, du moins le plus utile des métaux. Le fer, répandu un peu partout, se trouve surtout dans la terre, mêlé à d'autres substances ; ce n'est donc pas du fer, mais du *minerai de fer*, qu'on retire des mines.

Pour extraire le fer du minerai, on fait fondre ce dernier avec du charbon, en le chauffant fortement dans des *hauts fourneaux* ; en fondant, le charbon et le fer se mélangent et forment la *fonte*, de laquelle on retire ensuite le charbon par l'*affinage* ; on obtient alors le fer pur. Pour travailler le fer, il faut l'amollir par le feu, puis, à l'aide d'un marteau, on frappe le fer posé sur l'*enclume* et on lui donne la forme désirée.

Dans les forges importantes, on remplace le marteau ordinaire par un autre très grand que fait marcher l'eau ou la vapeur et qu'on appelle *marteau-pilon*.

Le fer, martelé, passé au *laminoir* ou à la *filière*, est transformé en ces divers objets que vous connaissez bien : feuilles, nommées quelquefois *tôle*, barres, fils, instruments et outils de toutes sortes, ustensiles de cuisine, etc.—Monsieur, maman a des casseroles en fer-blanc.—Le *fer-blanc* est du fer recouvert d'une couche d'étain. C'est parce que le fer, à l'humidité, se *rouille*, qu'on le cache sous de l'étain, du zinc, ou de la peinture.

Ce métal nous est encore très utile à l'état de *fonte* et d'*acier*. Vous savez maintenant ce que c'est que la fonte?—

Oui, Monsieur, c'est du fer et du charbon mêlés.—Bien. La fonte plus cassante, mais plus résistante que le fer, sert à faire des grilles, des colonnes, des poêles.

L'acier, qui se compose aussi de fer et d'une certaine quantité de charbon, est brillant, cassant et dur.

C'est avec l'acier que l'on fabrique les armes blanches : épées, sabres, etc. ; les couteaux, les ciseaux, les limes, les aiguilles, les instruments employés en médecine, et une quantité d'objets de fantaisie : boutons, bijoux, etc.

Ce qui rend l'acier propre à la fabrication des instruments tranchants et coupants, c'est la *trempe*. Tremper un métal, c'est, ainsi que le nom l'indique, le plonger dans l'eau froide alors qu'il est chauffé au rouge.

J. F.

EXERCICES DE MEMOIRE ET DE RECITATION.

I

LE POT FÊLÉ.

Moins *pourvu d'or* que de science,  
Un jeune *clerc*, petitement meublé,  
Avait étourdiment fêlé  
Son pot à l'eau de modeste faïence.  
Le malheur n'était pas entier ;  
L'eau ne s'échappait pas à travers la fissure ;  
Mais la moindre mésaventure  
Faisait frémir le futur *bâtonnier*.  
Et cette modique dépense  
*Eût détraqué son budget* d'écolier.  
Il n'avait pas un sou d'avance.  
Eclairé par sa *pénurie*,  
Il connaît enfin tout le prix  
Du meuble que son *incurie*  
Avait failli mettre en débris.  
Il le ménage alors avec un soin extrême :  
Il le prend à deux mains, hésite à le remplir,  
A peine ose-t-il s'en servir.  
C'est fort bien. En tout temps la *prévoyance* est  
[bonne.]  
Mais s'il eût pris un peu plus tôt  
La part de peine qu'il se donne  
Il n'aurait pas fêlé son pot.

(VIENNET.)

*Explications.*—Cette fable montre qu'il est plus sage de prévenir les malheurs que d'avoir à les réparer. Rien n'est

plus avantageux dans la vie que la prévoyance. Elle nous permet d'éviter des ennuis, même des malheurs et de n'avoir pas à nous tourmenter sans cesse du lendemain.

*Pourvu d'or, etc...* : c'est-à-dire plus instruit que riche.—*Clerc* : on appelait ainsi au moyen âge celui qui aspirait à quelque fonction ecclésiastique, et, de nos jours, celui qui étudie pour être notaire, avocat, etc.—*Bâtonnier* : Chef du corps des avocats dans une ville.—*Eût détraqué son budget* : eût renversé ses calculs et l'eût mis dans l'impossibilité de faire face à toutes ses dépenses.—*Pénurie* : extrême rareté de l'argent, grande pauvreté.—*Incurie* : manque de soins.—*Prévoyance* : la qualité d'esprit qui fait penser à l'avenir et le deviner, pour ainsi dire.

L. D.

II

LA GRENOUILLE ET LE RAT.

Tel, comme dit Merlin, cuide enseigner autrui,  
Qui souvent s'engeigne soi-même.  
J'ai regret que ce mot soit trop vieux aujourd'hui :  
Il m'a toujours semblé d'une énergie extrême (1).  
Mais afin d'en venir au dessein que j'ai pris :  
Un rat plein d'embonpoint, gras, et des mieux [nourris,  
Et qui ne connaissait l'avent ni le carême,  
Sur le bord d'un marais égayait ses esprits (2).  
Une grenouille approche, et lui dit en sa langue :  
Venez me voir chez moi, je vous ferai festin.  
Messire rat promet soudain :  
Il n'était pas besoin de plus longue harangue [3].  
Elle alléqua pourtant les délices du bain,  
La curiosité, le plaisir du voyage,  
Cent raretés à voir le long du marécage :  
Un jour il contera à ses petits enfants  
Les beautés de ces lieux, les mœurs des habitants,  
Et le gouvernement de la chose publique  
Aquatique (4).  
Un point sans plus tenait le galant empêché :  
Il nageait quelque peu, mais il fallait de l'aide.  
La grenouille à cela trouve un très bon remède :  
Le rat fut à son pied par la patte attaché ;  
Un brin de jonc en fit l'affaire (5).  
Dans le marais entrés, notre bonne commère  
S'efforce de tirer son hôte au fond de l'eau,  
Contre le droit des gens, contre la foi jurée ;  
Prétend qu'elle en fera gorge-chaude et curée  
C'était, à son avis un excellent morceau (6).  
Déjà dans son esprit la galande le croque (7).

Il atteste les dieux ; la perfide s'en moque :  
 Il résiste, elle tire. En ce combat nouveau,  
 Un milan, qui dans l'air planait, faisait la  
 Voit d'en haut le pauvre sur débattant sur  
 Il fond dessus, l'enlève, et, par même moyen,  
 La grenouille et le lien (8).  
 Tout en fut ; tant et si bien,  
 Que de cette double proie  
 L'oiseau se donne au cœur joie,  
 Ayant, de cette façon,  
 A souper chair et poisson (9).

La ruse la mieux ourdie  
 Peut nuire à son inventeur ;  
 Et souvent la perfidie  
 Retourne sur son auteur (10).

(LA FONTAINE.)

(1) *Merlin*, personnage légendaire, célèbre dans les romans du moyen âge. — *Cuide*, expression tombée en désuétude ; elle vient de l'espagnol *cuidar*, formé du latin *cogitare*, penser. — *Engeigner*, terme également hors d'usage, qui dérive du latin *ingeniare*, tromper.

Lafontaine exprime ici un regret, celui de voir disparaître un mot remarquable par son *énergie*, et formé d'après les lois d'une sévère étymologie. Que ne dirait-il pas s'il vivait de nos jours !

(2) Un rat qui ne connaît l'avent ni le carême, qui égaye ses esprits sur le bord d'un marais, sont des détails très piquants.

C'était vraisemblablement un viveur que ce rat. Aussi devait-il être une proie alléchante pour la grenouille, friande de morceaux succulents.

(3) On comprend sans peine l'empressement avec lequel messire rat accepte l'invitation : il s'agit de se procurer de nouvelles jouissances. La grenouille ne s'en tient pas là cependant.

(4) Ces détails sont charmants. Quoi de plus propre à engager notre rat d'entreprendre le voyage ! Comme sa curiosité devait être piquée ! Quel plaisir, en outre, de pouvoir parler des lieux que l'on a parcourus, de raconter les choses que l'on a vues et.....souvent même que l'on n'a point vues !

(5) Il est étonnant de constater jusqu'à

quel point la grenouille s'ingénie à faire voir la beauté, l'intérêt qu'offrent les lieux qu'elle habite, à lever tous les obstacles. Cet empressement n'est peut-être pas sans arrière-pensée : le désintéressement est une vertu si rare ici-bas.

(6) Le dénouement approche ; l'action se dramatise.

Dans le marais entrés, proposition elliptique qui rappelle l'ablatif absolu des latins. Ces tournures s'éloignent un peu des règles sévères de notre langue ; mais, d'un autre côté, elles donnent plus de mouvement à la phrase. — *Notre bonne commère, bonne* est ici employé par anti-phrase. — *Contre le droit des gens, contre la foi jurée* sont très plaisants dans les circonstances. — *Gorge-chaude*, terme de fauconnerie, qui désigne la chair des animaux que l'on donne aux oiseaux de proie. — *Curée*, expression en usage chez les veneurs. Portion de la bête que l'on abandonne aux chiens après qu'elle est prise ; dans un sens plus étendu, ce mot signifie pitance.

(7) L'illusion de la grenouille ressemble un peu à celle de Perrette dans la fable du *Pot au lait*. — *Galande*, qui aime à se divertir, surtout à faire bonne chère.

(8) Le dénouement est enfin arrivé. Ces vers sont beaux ; la marche en est rapide ; il semble que la scène se passe sous nos yeux. *Un milan, qui dans l'air planait, faisait la ronde, Voit d'en haut le pauvre se débattant sur l'onde, Il fond dessus, l'enlève*, fait image.

(9) *Tout en fut*, c'est-à-dire tout y passa. — *Se donne au cœur joie* : on dit mieux aujourd'hui *s'en donner à cœur joie*. — *Chair et poisson* : la grenouille est-elle bien un poisson ? Il est permis d'en douter.

(10) *La ruse la mieux ourdie*, expression métaphorique.

Dans le domaine des choses ordinaires, cette réflexion du poète trouve souvent son application ; mais, dans l'ordre

moral, elle est vraie en tout temps : l'homme possède au-dedans de lui-même un censeur qui lui rappelle continuellement ses méfaits, et les lui fait payer bien cher.

### Dictées d'orthographe usuelle.

#### I. CULTURE DES SOLS SABLONNEUX.

Les sols sablonneux peuvent être cultivés, mais ils réclament des soins de culture tout particuliers. La principale difficulté est de les cultiver à l'état de prairie, et tout particulièrement en trèfle, qui y végète difficilement. Lorsque le terrain est bien engraisé, la difficulté d'y introduire le trèfle est moins grande; dans ce cas-là, il faut engraisser les terrains fréquemment avec une certaine quantité de matière végétale par des moyens que l'on croit possible d'adopter. Enfouir, par la charrue, tous les trois ans, une récolte de trèfle rouge, est d'un grand avantage.

Lorsque sur un terrain sablonneux, on cultive des végétaux plusieurs années de suite, le terrain se trouve largement épuisé de matières végétales. La culture des plantes fourragères y est alors, pour ainsi dire, impossible, surtout à l'égard des hivers qui en endommagent fortement les racines et créent des vides considérables dans les prairies, tout particulièrement si les terrains sont en pente.

La pratique peut autoriser quelques moyens d'utiliser certains terrains sablonneux qui sont difficiles à cultiver, parce que les engrais ne peuvent s'y maintenir, lavés comme ils le sont par de fortes pluies qui entraînent les engrais à de grandes distances, tellement qu'à l'égard du trèfle, les racines ne peuvent adhérer au sol comme elles le devraient pour pouvoir végéter. (*La Presse.*)

#### II. ALIMENTATION DES BESTIAUX.

La forme dans laquelle les aliments destinés aux bestiaux est donnée est d'une grande importance, quant à la nourriture d'hiver qui doit en tout être semblable à celle de l'été, si le cultivateur désire continuer la fabrication du beurre en hiver. Il sait que l'herbe qui est nouvellement coupée est préférable au foin séché; elle est même plus nourrissante. C'est pourquoi les aliments bouillis ou passés à la vapeur sont plus profitables et même plus économiques que s'ils étaient donnés crus ou à l'état sec.

Si le cultivateur a soin de donner aux bestiaux un mélange ou un changement de nourriture de temps à autre, la chose leur sera plus profitable. Il saura, par expérience, quelles seront les plantes fourragères, les céréales et les plantes-racines qu'il sera plus avantageux d'utiliser, et dans des proportions données.

Le mélange nécessaire à l'alimentation des bestiaux se rencontre uniformément dans les riches pâturages, d'où il arrive qu'en broutant l'herbe mêlée, les bestiaux introduisent dans leur estomac des parties de plantes diverses, dont quelques-unes surabondent en sucre et en amidon, d'autres en gluten, etc., et de ces ingrédients divers les organes digestifs prennent ce qui leur convient et rejettent le reste. Quand il n'y a dans le pâturage que deux espèces de plantes fourragères, les bestiaux cessent de profiter, ou il faut qu'ils mangent plus abondamment de ces deux espèces d'herbes, pour que par ce moyen ils puissent suppléer à la perte que font toutes les parties de leur corps. En définitive, toutes les fois que les bestiaux ne sont nourris que d'une espèce de végétaux, il y a perte de quelqu'un des éléments nécessaires à leur nutrition. Ce qui arrive à l'égard des pâturages est également applicable à la nourriture des bestiaux en hiver. (*La Presse.*)

## III. LE CRAPAUD.

Le crapaud est un animal fort *inoffensif*. Bien plus, c'est un *auxiliaire* de grand mérite, un glouton avaleur de limaces, de *scarabées*, de larves et de toute *vermine*. Discrètement retiré le jour sous la fraîcheur d'une pierre, dans *quelque trou obscur*, il quitte sa retraite à la tombée de la nuit pour s'en aller faire sa ronde. Voici une limace qui se hâte vers les laitues ; voici une *courtillière* qui *bruit* sur le seuil de son terrier ; voici un hanneton qui met ses œufs en terre. Le crapaud vient tout doucement : il ouvre une gueule semblable à l'entrée d'un four, et, en trois bouchées, les engloutit tous les trois avec un claquement de gosier, signe de satisfaction. " Ah ! que c'est bon ! que c'est donc bon ! A d'autres ! s'il y en a. " La ronde continue. Quand elle est finie, je vous laisse à penser ce que doit contenir le *spacieux* ventre du glouton. Et l'on détruit la précieuse bête, on la tue sous prétexte de laideur ! Enfants, vous ne commettrérez jamais pareille cruauté sottement nuisible, vous ne *lapiderez* pas le crapaud, car vous priveriez les champs d'un vigilant gardien.

(H. FABRE.)

*Questions et explications.* — *Inoffensif* : formé du préfixe *in* et de l'adj. *offensif* : il ne faut donc pas deux *n* de suite. Rapprocher : *inépuisable*, *inexploré*, *inexplorable* : *innavigable*, *inné*, *innombrable*. — *Auxiliaire* : aide. — *Scarabées* : insectes dont les ailes sont recouvertes d'une sorte de gaine cornée (comme les hannetons). — *Vermine* : nom donné aux insectes parasites (poux, puces, etc.) qui s'attachent aux hommes et aux animaux, ou qui *infestent les plantes*. (C'est ici le cas). — *Quelque trou obscur* : au singulier ; un crapaud n'occupe pas *plusieurs* trous ; il se retire dans un trou obscur quelconque. — *Courtillière* : (de *courtill*, petit jardin attenant à une maison de paysan), insecte, appelé aussi *taupe-grillon*, qui vit

sous terre et ravage les jardins. — *Bruit* : (verbe *bruire*) rend un son confus. — *Spacieux* : vaste, de grande étendue. Cet adj. vient du nom *espace*. — *Lapider* : tuer à coups de pierres. Mots de la même famille : lapidaire, lapidation, lapidifier, lapidification, lapidifique. (*Le Volume*.)

## IV. L'ART ET L'IDÉAL.

L'art n'est pas une simple imitation de la nature ; il se mêle toujours quelque chose de nous aux lieux que nous voyons ; l'impression physique que nos sens en reçoivent se transforme en dedans de nous-mêmes et y *suscite*, pour ainsi parler, une image idéale en harmonie avec nos pensées, nos sentiments, notre être intime. Que deux artistes peignent d'après nature le même *paysage*, leurs œuvres, l'une et l'autre matériellement exactes, pourront différer profondément et aucune ne reproduira uniquement la nature ; elles seront empreintes d'un caractère directement émané de l'artiste. L'*air* la lumière, les nuances des ombres, les teintes des objets, tout cela et mille autres choses l'éloigneront plus ou moins de la réalité, pour mieux correspondre à son type, conçu par l'esprit, pour que cet ensemble s'anime et parle.

En effet, ce qui distingue particulièrement les grands maîtres, c'est qu'ils ont su prêter aux lieux un langage indéfinissable qui touche, émeut, provoque la rêverie, et l'attire doucement comme en des espaces infinis. Dites-moi par quelle mystérieuse magie ils nous retiennent des heures et des heures plongés dans une vague contemplation devant ce que la nature a de plus ordinaire et de plus simple en apparence : une prairie avec un ruisseau et quelques vieux saules, une vallée que traverse un torrent grossi par l'orage dont les derniers restes où se perdent les feux du couchant fuient et se dissipent à l'horizon ; sur une grève déserte, une cabane au pied d'un rocher nu ;

la mer agitée et, dans le lointain, une voile qui s'incline entre deux lames sous l'effort du vent. Ne voit on pas qu'ici c'est la pensée de l'artiste, sa vie interne qui se communique à vous? C'est l'art qui vous emporte sur ses ailes puissantes en des régions plus hautes que tout ce que peuvent atteindre les sons.

(LAMENNAIS.)

*Explications et vocabulaire.*—*Susciter* : (de *sus*, en haut, et *citer*, mettre en mouvement), action de mouvoir pour faire arriver en dessus ou en haut.—*Famille de mots* : *suscitation* (action de faire naître), *ressusciter* (faire naître de nouveau, ramener de la mort à la vie), *citer*, *citation* (action de citer), *réciter* (préfixe *ré*, augmentatif, rapporter à haute voix un texte, une leçon), *récitation*, *précité* (cité précédemment), *exciter* (mouvoir, pousser hors de), *excitation*, *excitant*, *excitable*, *surexciter*, *surexcitation*, *inciter* (pousser l'esprit à quelque chose), *incitation*, *solliciter* (pousser quelqu'un soit à agir, soit à vous accorder une faveur), *sollicitation*, *solliciteur*, *sollicitude*.

Trouver les mots de la famille de *art*, *paysage*, *air*.

(Revue de l'Enseignement primaire.)

---

**Phrases à corriger.**

---

1. Le pasteur invite alors tout le monde à venir serrer la main du néophyte qui aurait voulu qu'on fasse moins de bruit et d'éclat avec sa conversion.

2. Les avocats, à qui nous avons parlé de cette affaire, sont forts mécontents et ils prétendent qu'avec un pareil système on en a encore pour deux ans à entendre jouer du marteau au Palais.

3. Madame B. s'est fort heureusement aperçu à temps de l'acreté du breuvage et n'en a bu qu'une faible partie.

4. En vain objecte-t-on le petit commerce : cela ressemble, pour moi, à un père de famille qui s'inquiéterait davantage de nourrir ses voisins que de donner le nécessaire à ses enfants.

5. M. B. a bien fait de ne pas céder au plaisir facile de relever avec complaisance toutes ces fautes. Ce sont des faibles taches, dans une œuvre de génie.

6. La journée des débats sur l'adresse n'a pas tournée à notre avantage.

7. La *St. James Gazette* s'amuse aux dépens de ces minuscules Alcibiade et demande qu'on expulse de la milice celui des trois dynamitards qui en fait partie.

8. Le simple énoncé de ce fait démontre que nous avons affaire à des écervelés qui, surexcités par des appels intempestifs à un patriotisme hors de propos, se sont montés la tête et se sont lancés dans une entreprise dont ils n'ont pas calculé la gravité.

**Corrections.**

1. ...., qui aurait voulu qu'on *fît* moins de bruit et d'éclat avec sa conversion.

2. .... sont *fort* mécontents, et ils prétendent que, avec un pareil système,.....

3. Madame B. s'est fort heureusement *aperçue* à temps de l'*acreté* du breuvage,.....

4. ....qui s'inquiéterait *plus* de nourrir.....

5. ....Ce sont *de* légères taches dans une œuvre de génie.

6. La journée des débats sur l'adresse n'a pas *tourné* à notre avantage.

7. La *St-James Gazette* s'amuse aux dépens de ces minuscules *Alcibiades*,.....

8. ....se sont *monté* la tête.....

---



## Exercices de calcul.

I. Le minot de pommes valant 34 centins, combien peut-on acheter de quarts de 2½ minots chacun avec \$13.60?

Réponse : 16 quarts.

Solution.

Le quart de pommes vaut  $.34 \times 2\frac{1}{2} = .85$   
Le nombre de quarts que l'on peut acheter =  $\frac{13.60}{.85} = 16$ .

II. Un marchand a acheté 215 verges de drap qu'il a revendues \$1128.75, gagnant à ce marché 50 centins par verge. On demande combien il avait payé la verge.

Réponse : \$4.75.

Solution.

Le profit réalisé sur le drap =  
 $.50 \times 215 = \$107.50$ .

Le drap avait été payé :  
 $\$1128.75 - 107.50 = \$1021.25$ .

Chaque verge avait coûté :  
 $\frac{1021.25}{215} = \$4.75$ .

III. Partager une somme de \$165.05 entre trois personnes, de manière que la deuxième ait \$11.20 de plus que la première, et la troisième \$64.35 de plus que la deuxième.

Réponse : \$26.10, \$37.30, \$101.65.

Solution.

La deuxième personne doit avoir \$11.20 et la troisième \$75.55 de plus que la première ; les deux ensemble = \$11.20 + \$75.55 = \$86.75.

La somme à partager, diminuée de \$86.75, et divisée par 3, donnera la part de la première personne :

$$\frac{165.05 - 86.75}{3} = \frac{78.30}{3} = \$26.10$$

La part de la deuxième personne =  
 $26.10 + 11.20 = \$37.30$ .

La part de la troisième personne =  
 $26.10 + 75.55 = \$101.65$ .

IV. J'ai acheté 5 mètres de drap. Com-

bien aurai-je de gilets si j'emploie  $\frac{2}{3}$  de mètre pour chaque gilet ?

Réponse : 7 gilets plus  $\frac{1}{3}$  de mètre.

Solution.

Le nombre de gilets =  $5 \div \frac{2}{3} = \frac{5 \times 3}{2} = \frac{15}{2} = 7\frac{1}{2}$ , ou 7 gilets plus  $\frac{1}{3}$  de mètre.

V. 15 ouvriers qui ont travaillé 7 jours ont été payés \$236.25, à raison de 25 cts par heure de travail et par homme. Combien ont-ils travaillé d'heures par jour ?

Réponse : 9 heures.

Solution.

Les ouvriers ont travaillé en tout  $\frac{236.25}{.25} = 945$  heures.

Ils ont travaillé par jour  $\frac{945}{105} = 9$  heures.

VI. Quel est le nombre dont les  $\frac{2}{3}$  et les  $\frac{3}{4}$  donnent 100 ?

Réponse : 70½.

Solution.

La somme des deux fractions =

$$\frac{2}{3} + \frac{3}{4} = \frac{8+9}{12} = \frac{17}{12}$$

Le nombre demandé =

$$\frac{100 \times 12}{17} = \frac{1200}{17} = 70\frac{10}{17}$$

VII. Quelle différence existe-t-il entre  $3\frac{3}{8} + 7\frac{5}{8}$  et  $4 + 2\frac{1}{2}$  ?

Réponse :  $4\frac{7}{4}$ .

Solution.

La somme des deux premières quantités =  $3\frac{3}{8} + 7\frac{5}{8} = \frac{27}{8} + \frac{47}{8} = \frac{81+47}{8} = \frac{128}{8} = 16$ .

La somme des deux dernières =

$$4 + 2\frac{1}{2} = 6\frac{1}{2} = \frac{13}{2} = \frac{16.6}{2}$$

Leur différence =

$$\frac{128}{8} - \frac{16.6}{2} = \frac{128}{8} - \frac{66.4}{8} = \frac{61.6}{8} = 7\frac{7}{10}$$

VIII. On demande le résultat de  $\frac{4}{5}$  plus  $\frac{5}{8}$  moins  $\frac{2}{3}$  multiplié par  $\frac{3}{4}$  divisé par  $\frac{5}{6}$ .

Réponse :  $\frac{27}{10}$ .

Solution.

$$\frac{4}{5} + \frac{5}{8} = \frac{32+25}{40} = \frac{57}{40}. \text{ 1}^{\text{re}} \text{ opération.}$$

$$\frac{57}{40} - \frac{2}{3} = \frac{171-80}{120} = \frac{91}{120}. \text{ 2}^{\text{me}} \text{ opération.}$$

$$\frac{91}{120} \times \frac{3}{4} = \frac{91}{40 \times 4} = \frac{91}{160}, \text{ 3}^{\text{me}} \text{ op\u00e9ration.}$$

$$\frac{91}{160} \div \frac{5}{8} = \frac{91 \times 6}{160 \times 5} = \frac{91 \times 3}{80 \times 5} = \frac{273}{400}, \text{ r\u00e9sultat}$$

demand\u00e9.

IX. Si 40 chevaux consomment une certaine quantit\u00e9 d'avoine pendant 6 jours, combien faudrait-il de chevaux pour consommer la m\u00eame quantit\u00e9 d'avoine en 12 jours ?

R\u00e9ponse : 20 chevaux.

Solution.

$$\frac{40 \times 6}{12} = \frac{40}{2} = 20 \text{ chevaux.}$$

X. Un homme marchant 7 heures par jour, a mis 30 jours pour faire 230 lieues; s'il marchait 10 heures par jour, combien emploierait-il de jours pour faire 600 lieues, marchant avec la m\u00eame vitesse ?

R\u00e9ponse : 54 jours  $\frac{1}{3}$ .

Solution.

Si cet homme marchait 10 heures par jour, il mettrait \u00e0 parcourir 600 lieues :

$$\frac{7 \times 30 \times 600}{10 \times 230} = \frac{7 \times 3 \times 60}{23} = \frac{1260}{23} = 54 \text{ jours } \frac{1}{3}$$

XII. Un commer\u00e7ant revend pour \$880.90 des marchandises qu'il a achet\u00e9es, et, dans cette op\u00e9ration, il gagne 15 pour cent du prix d'achat. Quel est ce prix d'achat ?

R\u00e9ponse : \$766.

Solution.

$$\frac{880,90 \times 600}{115} = \frac{880,90 \times 20}{23} = \frac{17618}{23} = \$766$$

= prix d'achat.

XIII. Une somme de \$45.000 est \u00e0 partager entre 3 personnes de la mani\u00e8re suivante: la 2<sup>e</sup>. doit avoir le double de la 1<sup>e</sup>. — la 3<sup>e</sup> doit avoir le triple de la 2<sup>e</sup>. Trouver la part de chacune d'elles.

R\u00e9ponse : \$5.000. \$10.000, \$30.000.

Solution.

Si l'on repr\u00e9sente par  $x$  piastres la part de la 1<sup>re</sup> personne, la part de la 2<sup>de</sup> per-

sonne sera  $2x$ , et celle de la 3<sup>e</sup>  $6x$ . Mais les trois parts = la somme \u00e0 partager ; de l\u00e0 l'\u00e9quation

$$x + 2x + 6x = \$45\ 000,$$

$$9x = 45\ 000 :$$

d'o\u00f9 ....  $x = \$5\ 000$ , part de la 1<sup>re</sup> personne,

$$2x = 10\ 000, \text{ " } 2^{\text{de}} \text{ " ,}$$

$$\text{et..... } 6x = 30\ 000, \text{ " } 3^{\text{e}} \text{ " .}$$

## LECTURE POUR TOUS.

### CREDO (\*)

Je crois en Dieu. Le si\u00e8cle est mauvais, l'heure [est trouble ;  
Un souffle de blasph\u00eame \u00e9gare les esprits ;  
L'honneur contre l'argent se joue \u00e0 quitte ou [double ;  
Le mal est sans danger et l'homme est sans [m\u00e9pris.

Je crois en Dieu. La mode est d'insulter le [pr\u00eatre.  
Bien imprudent qui fait le signe de la croix ?  
Quiconque est un chr\u00e9tien est bien pr\u00e8s d'\u00eatre [un tra\u00eetre.  
Des devoirs nul n'en veut, nous n'avons que des [droits.

Je crois en Dieu. Qu'importe \u00e0 ma pri\u00e8re [ardente  
Des criminels joyeux la triomphe apparent !  
Ce cercle du d\u00e9go\u00fbt n'est pas l'enfer du Dante,  
Mon c\u00e9ur n'a pas perdu l'esp\u00e9rance en entrant.

Je crois en Dieu. La France attrist\u00e9e, abattue,  
Laisse opprimer son \u00e2me et forcer son aveu :  
La grande Nation dort d'un sommeil qui tue.  
Mais l'heure du sursaut viendra. Je crois en [Dieu !

PAUL DEROULEDE.

(\*) Ces vers sont extraits des *Chants du Paysan*.

### Le diamant et le strass.

Par une circonstance quelconque, un diamant \u00e0 l'\u00e9tat brut et un morceau de strass artistement taill\u00e9 s'\u00e9taient trouv\u00e9s abandonn\u00e9s sur un chemin peu fr\u00e9quent\u00e9, au beau milieu des cailloux.

“ Heureusement, disait le diamant, une pareille situation ne peut pas durer : on sait ce que je vauz, et le premier passant se gardera bien de me laisser là.

—Ce n'est pas très sûr, lui répondit le strass. Non que je nie votre valeur : elle est incontestable ; mais sous cette enveloppe terne et rugueuse qui vous recouvre, comment la devinera-t-on ? Moi, au contraire, il est impossible que je reste inaperçu, et on me préférera à vous sans hésiter.”

Ce fut en effet ce qui arriva. Le premier voyageur qui survint, émerveillé de l'éclat du strass, se hâta de le ramasser et le serra avec soin. D'autres personnes passèrent ensuite ; aucune ne fit plus d'attention au diamant qu'aux autres cailloux du chemin. Vint enfin un lapidaire dont l'œil exercé ne se laissa pas abuser, Il prit le diamant, et, après l'avoir examiné, l'enferma précieusement dans un écrin qu'il portait sur lui.

Un peu plus tard, il arriva dans une auberge où le premier passant faisait admirer aux assistants son brillant morceau de cristal.

“ J'ai fait aussi une trouvaille,” dit alors le lapidaire en montrant la petite pierre informe et sans couleur que lui seul pouvait apprécier. Tout le monde se mit à rire, croyant à une plaisanterie.

“ Vous riez ! continua-t-il ; hé bien ! dix mille morceaux du plus beau cristal ne paieraient pas ce caillou que vous méprisez. Quand il aura été mis en œuvre et taillé, sachez-le, ce sera un diamant dont une reine elle-même sera fière de se parer.”

Qu'importe au vrai mérite, caché sous des apparences modestes, s'il est souvent méconnu ? Le suffrage d'un seul connaisseur a plus de prix que tous ceux d'une foule d'ignorants.—(*Magasin d'Education et de Récréation.*)

## Hygiène.

### L'EXERCICE CHEZ LES ENFANTS.

Il n'est pas préjudiciable, comme on le croit généralement, mais il est avantageux au contraire, d'accoutumer les enfants à porter jusqu'à un certain point le poids de leur corps sur leurs jambes. On peut graduellement permettre à un enfant d'exercer ses jambes comme s'il marchait, car alors ses muscles prendront de la force. Le poids du corps d'un enfant est plus proportionné à la force des jambes qu'on ne le suppose d'habitude, et si celles-ci étaient plus exercées, le baby courrait plus vite qu'il ne le fait. La plupart du temps, on empêche les enfants de supporter le poids de leur corps ou de leurs jambes jusqu'à ce qu'ils aient plusieurs mois, et alors on fait supporter aux jambes le poids du corps avant que, par degrés, les muscles aient été exercés et fortifiés suffisamment pour subir cette épreuve. Il y a là l'origine de beaucoup de déformations des jambes chez les enfants, déformations qui ne proviennent pas, comme on le prétend généralement, de ce que l'enfant s'est servi trop petit de ses jambes, mais de ce qu'il n'a pas été accoutumé graduellement à ce que celles-ci supportent le poids qu'elles ont à supporter. Les mères seraient débarrassées beaucoup plus tôt de la peine d'avoir leur enfant dans leurs bras si elles étaient plus attentives, et elles s'épargneraient beaucoup de temps et de mal si, au lieu de tenir enfermés pendant des heures les enfants de quatre ou cinq mois, elles les exerçaient à fortifier leurs muscles et les préparaient ainsi à marcher de bonne heure.

La structure du corps humain est telle qu'elle rend l'exercice absolument nécessaire à la santé des enfants. Si les liquides du corps n'ont pas une activité suffi-

sante, il peut subvenir des obstructions et les sécrétions du corps étant ainsi viciées, la maladie est la conséquence naturelle. Les vaisseaux sont construits de façon que l'action des muscles doit pousser en avant leur contenu. Donc si ces muscles ne sont pas conviés à l'action par l'exercice, les liquides ne sont pas projetés comme ils devraient l'être, et il s'ensuit un vice de tout le système et des maladies.

La nécessité de l'exercice pour le développement de la machine humaine est prouvée par ce fait que sans exercice la circulation ne peut se faire, ni la production des diverses sécrétions s'accomplir. Sans exercice, les muscles ne peuvent devenir élastiques et robustes, capables de remplir leurs fonctions. Toutes les fonctions vitales, même l'action du cœur et des poumons, sont facilitées par l'exercice. Lorsque l'exercice est négligé, aucune des fonctions ne peut être parfaitement accomplie et, en conséquence, la constitution de l'enfant en souffre.

Un grand tort qu'ont la plupart des parents, c'est d'envoyer trop jeunes les enfants à l'école. Ils le font pour se débarrasser d'eux, et la discipline qui règne dans ces établissements est éminemment préjudiciable au développement des petits. Un enfant est tenu là sur un siège, immobile pendant quatre ou cinq heures par jour, et ces heures-là seraient bien mieux employées à prendre de l'exercice ou à jouer. De plus, il est très mauvais de surmener l'intelligence d'un petit enfant. Un exercice prématuré des facultés corporelles amène la débilité. Ce n'est pas seulement parce qu'ils sont immobiles et enfermés que les enfants ne se trouvent pas bien de l'école, c'est encore parce qu'ils y respirent une atmosphère viciée. Les maladies auxquelles l'enfance est sujette se propagent surtout par l'école. Un seul enfant peut communiquer la rougeole, la coqueluche, etc., à toute la classe. Règle générale, il

faut permettre aux enfants l'exercice et l'air pur dans la plus large mesure possible.—DR. NÉBO.—*Journal de la Santé.*

---

### Variétés.

---

A la fin de la présente année fiscale, le gouvernement anglais va se trouver en face d'un déficit de \$10,000,000, et le gouvernement des Etats-Unis de \$70,000,000. Le Canada aura un surplus d'un à deux millions.

Il y avait en Angleterre, en 1893, 1,798,869 acres de terre semés en blé, 2,251,293 semés en baillarge, et 4,435,944 acres semés en avoine. La récolte du blé s'est élevé à 46,429,407 boisseaux.

A la fin de l'année 1893, l'Angleterre possédait 2,076,587 chevaux, 11,207,554 bestiaux, 31,774.824 moutons, et 3,278,000 porcs.

A la fin de l'année 1893, les navires enregistrés dans les Provinces maritimes étaient au nombre de 3,916, avec une capacité de 560,915 tonneaux. De ce nombre, la Nouvelle-Ecosse a 2,717 navires avec une capacité de 594,861 tonneaux ; le Nouveau-Brunswick, 1,011 navires et 155,645 tonneaux ; l'Ile du Prince-Edouard, 188 navires, 19,400 tonneaux.

Actuellement, c'est le thé du Japon qui tient le premier rang sur notre marché. La consommation de ce produit a considérablement augmenté, aux dépens des autres qualités de thé. D'ailleurs, il est considéré supérieur à la plupart des thés de la Chine. En 1892, nous avons consommé au-delà de 10 millions de livres de thé du Japon. Cette année, notre importation ne s'est élevée qu'à 6,438,773 livres.

---

Les anciens ont eu leurs canaux. Les Egyptiens, les Aztèques et les Incas en ont construit. Les Pharaons ont même tenté de percer l'isthme de Suez. Mais il était réservé aux modernes d'exécuter les grandes entreprises de ce genre, comme le canal de Suez, le canal de Corinthe, celui de Manchester, etc. Les progrès du génie et l'immense pouvoir mécanique à notre disposition rendent possibles ce qui autrefois était impossible.

Le rapport annuel du département de l'accise au Canada vient d'être publié pour l'année fiscale 1892-3. Le revenu total de l'année s'est élevé à \$8,520,230, soit une augmentation de \$443,704 sur l'année précédente. De cette somme les liqueurs spiritueuses ont fourni \$4,142,057; la bière et porter, \$1,014,758; les cigares \$692,266; et le tabac \$2,446,130.

La quantité de liqueurs spiritueuses fabriquée pendant l'année a été de 3,856,955 gallons, environ 700,000 gallons de plus que l'année précédente. Il a fallu un peu plus d'un million de boisseaux de grains pour produire cette quantité de liqueurs.

Voici les différentes sortes de grains et leur quantité:

Malt,	3,059,087	livres
Blé-d'Inde,	49,841,784	"
Mais,	9,883,545	"
Blé,	702,247	"
Avoine,	674,068	"
Orge,	104,000	"
<hr/>		
Total,	64,275,731	"

En fait de tabac, il en a été fabriqué 10,596,633 livres pendant l'année, dont 582,537 livres étaient du tabac cultivé au Canada. Quant aux cigares, le Canada en a fabriqué 114,340,490 en 1892-93.

**Pensées.**

En faisant toujours bien, ne songez qu'à mieux faire.—(Crébillon.)

\* \* \*

La passion fait souvent un fou du plus habile homme, et rend souvent les plus sots habiles.—(La Rochefoucauld.)

\* \* \*

Le génie crée, l'esprit perfectionne, le talent dispose, et le goût apprécie. Rarement un seul homme réunit toutes ces qualités; souvent il en faut quatre.—(Grétry.)

\* \* \*

Le bonheur est partout possible et souvent facile, avec la soumission à la loi du travail.—Le bonheur est le parfum d'une vie utile et bien remplie.—(Lelion-Damiens.)

\* \* \*

Ce n'est ni le sot ni l'homme d'esprit qui font fortune; c'est l'homme médiocre.

\* \* \*

Quand nous sommes jeunes, l'opinion du monde nous gouverne, et nous nous étudions plus à être bien avec les autres qu'avec nous; arrivés à la vieillesse, nous trouvons moins précieux ce qui nous est étranger, rien ne nous occupe tant que nous-mêmes.—(Saint-Evremond.)

\* \* \*

Le bonheur est comme l'oiseau vert qui se laisse approcher et puis qui fait un petit saut, et qu'on ne tient jamais.—(J. de Maistre.)

\* \* \*

Le plus riche des hommes, c'est l'homme économe; le plus pauvre, c'est l'avare.—(Champfort.)

**CONDITIONS D'ABONNEMENT :**

Le prix de l'abonnement est de **UN DOLLAR** par année, payable d'avance, pour le Canada et les Etats-Unis. Pour la France et les pays de l'union postale, **six francs cinquante centimes**.

Nous ne pouvons fournir que les volumes V, IV, VII, VIII et IX.

Prix de chaque volume broché : **Un Dollar**.  
Chaque numéro se vend séparément **10 cts**.